



Marie-Christine BLANDIN
Sénatrice du Nord (Les Verts)
Membre de la Commission des Affaires Culturelles
Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix
scientifiques et technologiques (OPECST)

**Madame La Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la recherche**
Madame Valérie Pécresse
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Paris, le 23 mai 2008.

Madame la Ministre,

Avec l'ambition d'appuyer la rénovation des universités, en commençant par celles qui rassemblent les conditions pour se lancer dans ce vaste chantier, et qui en manifestent la volonté vous avez lancé un appel à projets autour du thème du « Campus ».

Je souhaite ici plaider la cause du Campus de **Lille**, non en raison d'arguments chauvins... ou parce que j'ai jadis fait mes études à l'USTL (Université des Sciences et Technologies de Lille) devenue Lille 1, mais pour de vrais critères de légitimité :

- une volonté de regroupement et de synergie, qui va tout à fait dans le sens de la construction d'une **masse critique** à l'échelle internationale, ainsi que sur la voie des innovations pertinentes dans un monde complexe : **la transdisciplinarité**.

Ce pôle est construit en **réseau**, mais celui-ci n'est pas seulement déclaratif appuyé sur les seules technologies de l'information : il repose sur une vraie **communauté** d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs qui se rencontrent, grâce au *Val*, métro rapide à forte fréquence - d'ailleurs fruit des découvertes et mises au point d'un laboratoire de physique de l'USTL sous la direction du Professeur Gabillard puis du **partenariat MATRA**.

- un bâti qui signe une boucle historique dans le territoire.

- Quand Lille convient de mettre hors de ses murs son pôle scientifique, elle le fait dans une démarche audacieuse : Villeneuve d'Ascq fut l'une des 9 villes nouvelles françaises construites ex nihilo au début des années 70. Les premiers murs dans les champs furent ceux de l'université scientifique.

- Quand se renoue le réseau du Campus Grand Lille, c'est avec les pôles droit et santé situés dans les quartiers de la métropole centre que se tissent les stratégies.

Ces constructions, ainsi que leur environnement paysager, si elles disposent de nombreux atouts, méritent aujourd'hui une solide requalification de sécurité, de réponses aux défis énergétiques et de biodiversité de demain, d'esthétique, de vie étudiante et d'attractivité.

- une communauté scientifique et littéraire **dynamique**, quelque peu frustrée d'avoir vu son élan commun pour le projet SOLEIL brisé en plein vol par l'arbitrage en faveur de l'Île de France. J'étais alors Présidente de la Région, et toutes les autorités nationales ne manquèrent pas de nous rassurer en disant que **notre temps viendra**.

Il est je crois venu, et je vous prie, Madame la Ministre, de porter un regard attentif et bienveillant à cette candidature de **Campus Grand Lille**, aux nombreux atouts, et à l'évidente pertinence en matière d'aménagement du territoire et de synergies internationales.

Veillez croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.


Marie-Christine BLANDIN